

DPC association locale 2108

Avec l'[UNAFORMEC](http://www.unaformec.org/)

Et le soutien scientifique de la **SFDRMG**

Choisissez les
thèmes de vos
soirées de
formation

(durée minimum
3 heures)

Adressez-les à
secretariat@unaformec.org

Nous vérifions s'ils entrent dans [la
liste des orientations agréés](#)

Et nous vous proposons d'intégrer
ces soirées dans le cadre du DPC.



Le crédit de DPC de vos adhérents sera ainsi utilisé pour répondre à leur obligation légale (21 heures par an)

Vous conservez vos habitudes d'échanger sur vos pratiques avec ou sans expert.

Les nouvelles règles du DPC 2018 permettent de transformer 7 de vos soirées annuelles de formation en DPC

1

Nous déposons
votre programme
sur le site de
l'ANDPC

2

Avec leurs
coordonnées et leur
accord, nous
inscrivons les
participants sur le
site de l'ANDPC

3

Nous adressons à
l'ANDPC la demande
de règlement financier
et assumons le suivi du
dossier

4

La moitié du
financement
ANDPC revient à
votre association
pour la soirée

Le responsable scientifique et administratif
de la soirée est l'UnaformeC

L'UnaformeC gère les obligations administratives

- L'organisateur de la soirée fournit
- *La date, l'heure et le lieu de la réunion*
- *Un CV et sa déclaration d'intérêt
« ANDPC »*
- *Et s'il y a un expert son CV et sa
déclaration d'intérêt*
- Les **participants** répondent OUI au mail
reçu de l'ANDPC et signent la liste
d'émargement.
- **L'organisateur** signe cette liste attestant
de sa véracité et la renvoie à l'Unaformec.

Les conditions financières « types »

Pour une soirée de 3h chaque participant ayant créé son espace sur <https://www.mondpc.fr>

01

ayant validé son inscription ... et présent à la soirée

02

percevra de l'ANDPC 135€.

Les conditions financières pour l'association

Après règlement par l'ANDPC, l'association locale reçoit de l'Unaformec jusqu'à **142,50 €** par participant et par soirée



Elle les utilise à sa guise: indemnisant organisateur, intervenants éventuels, location de salle, buffet....



Si vous souhaitez verser un salaire à l'organisateur et/ou à l'intervenant nous pouvons assurer toutes les formalités administratives.

Pour toute
demande
complémentaire

Unaformec 18/20 boulevard
de REUILLY 75012 PARIS
contact@unaformec.org

Secrétariat: Véronique Pieri-
Gnemmi 01 71 19 99 68
secretariat@unaformec.org

L'UnaformeC est agrée DPC Pluri professionnel

Sous réserve que le thème choisi soit agréé pour les professionnels concernés.



<http://www.unaformec.org/>

DPC 2018

Actions non présentielles



e-learning Supports indépendants:
Médecine, Bibliomed ..
5 heures. Indemnisation : 225 €
[Pour voir les thèmes](#)

Actions présentielles



Actions associatives
Séminaires, journée, soirées
Indemnisation : 45 € par heure
[Pour voir les thèmes, dates et lieu](#)

Actions mixtes



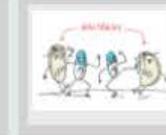
Réunion avec questionnaire à distance
Indemnisation : 45 € par heure
[Pour voir les thèmes, dates et lieu](#)

Bon à savoir pour votre e-DPC

Bon à savoir DPC présentiel et associatif



Pour tout renseignement

 <p>Cancer du Sein : Quel dépistage ? La controverse Durée : 3 mois Pour en savoir plus et vous inscrire</p>	 <p>Les bons usages en soins primaires Les antibiotiques Durée : 3 mois Pour en savoir plus et vous inscrire</p>	 <p>La première consultation de contraception pour une adolescente Durée : 3 mois Pour en savoir plus et vous inscrire</p>
 <p>Dépistage du cancer colorectal (CCR) : un enjeu de santé publique Durée : 3 mois Pour en savoir plus et vous inscrire</p>	 <p>Le trouble bipolaire : une pathologie aux lourdes conséquences Durée : 3 mois Pour en savoir plus et vous inscrire</p>	 <p>Exploration des Dysthyroïdies : arrêter le gâchis Durée : 3 mois Pour en savoir plus et vous inscrire</p>
 <p>Borréliose de Lyme : Que faire en soins de premier recours suivant le stade ? Durée : 3 mois Pour en savoir plus et vous inscrire</p>	 <p>Anticoagulants Les anticoagulants : traitement et surveillance après une thrombophlébite du membre inférieur Durée : 3 mois Pour en savoir plus et vous inscrire</p>	 <p>Fibrillation auriculaire non valvulaire et anticoagulation : Pour qui, Pourquoi, Comment ? Durée : 3 mois Pour en savoir plus et vous inscrire</p>
 <p>Thromboses veineuses superficielles - À décoaguler pendant combien de temps ? Durée : 3 mois Pour en savoir plus et vous inscrire</p>	 <p>Dyslipidémie et risque cardiovasculaire en prévention primaire Durée : 3 mois Pour en savoir plus et vous inscrire</p>	 <p>Le patient diabétique de type 2 et son risque de pathologie cardiovasculaire Durée : 3 mois Pour en savoir plus et vous inscrire</p>

[Retour](#)
[Sommaire](#)